

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. I.

MONTRÉAL, 1er MAI 1885.

No. 24

QUINZAINE HYGIENIQUE.

Arrivé le Printemps ! tard il est vrai, mais brusque et violent comme bourrasque. Ne nous plaignons pas de cette brusquerie ; avec les quatre pieds de neige qui nous restaient il y a trois semaines, il fallait bien compter un peu sur le soleil que nous avons eu. La besogne a été vivement expédiée et nous voilà avec un sol chargé d'ordures et de débris que la négligence et le mauvais vouloir ont laissé accumuler depuis sept mois. C'est pour chaque citoyen comme pour les autorités municipales le moment du devoir hygiénique. De leur commune action, immédiate et énergique va dépendre la santé de toute la population d'ici à un an. Si, par un aveuglement coupable, on négligeait de s'entourer des précautions que l'hygiène enseigne, les épidémies de fièvres typhoïdes, de diphtérie, de scarlatine et de rougeole qui ont sévi pendant l'hiver trouveraient un champ de propagation facile. Déjà la variole a fait sa hideuse apparition. Qui sait si le choléra ne viendra pas ajouter à l'étendue des maux qui nous accablent ? La chose n'est pas impossible, d'aucuns même disent qu'elle est probable.

* * *

L'hygiène commande la propreté de la personne, du vêtement, du logis, de l'até-

lier et des voies publiques de communication.

Propreté de la personne.—Elle consiste en lotions du visage, des mains et des pieds à l'eau savonneuse, matin et soir. Toutes les semaines on prendra un bain général à l'eau tiède, suivi de frictions énergiques.

Propreté du vêtement.—Le linge et les habits sont les trop faciles véhicules des germes de maladies. Il faut, tous les jours les brosser et débarrasser des poussières et souillures dont ils sont imprégnés, en changer souvent et les passer à l'étuve tous les mois.

Propreté du logement.—Le logis malpropre est le point de départ des plus terribles épidémies. Il convient d'enlever les poussières avec un linge humide, éloigner les déchets de cuisine et autres, blanchir les murs de la cuisine et de la cour, ventiler les water-closets, désinfecter les latrines et le sol de la cour avec du chlorure de chaux, ou du sulfate de fer (couperose)

Que dire de l'atelier ou l'ouvrier dépense les deux tiers de son existence ! N'exige-t-il pas une installation conforme aux lois de l'hygiène ? N'y doit-on pas retrouver la propreté convenable au logis ? Est-ce que le sol ne doit pas être salubre, l'eau y être abondante et saine et l'air pur ? Est-ce que les poussières et déchets n'en doivent pas être enlevés tous les jours ?